

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. LE GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 6 septembre 2022 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mindy Giroux  
Siège #2 - Nicole Charette  
Siège #4 - Catherine Demange  
Siège #5 - Sarah Carrier  
Siège #6 - Paule Rochette

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2022-09-124**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,  
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,  
Et résolu,

**QUE** le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 16 août 2022
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
  - 4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière
  - 4.2 - Rapport du maire
    - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires du mois d'août
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
  - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 7.1 - Formation MAPAQ
  - 7.2 - Vote par correspondance
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9 - TRANSPORT
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 12.1 - Adoption : Règlement No 2022-08
  - 12.2 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-09 modifiant le règlement 2017-07 (Programme de revitalisation)
  - 12.3 - Résidences de tourisme
- 13 - LOISIRS-CULTURE

- 13.1 - Offre de service - Montage du journal
- 13.2 - Nouvelle représentante - Réseau Biblio de l'Estrie
- 14 - FINANCES
  - 14.1 - Comptes à payer
  - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2022-09-125

#### **3.1 - Séance ordinaire du 16 août 2022**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,  
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,  
Et résolu,

**QUE** le procès-verbal du 16 août 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

#### **4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière**

Avis public d'élection a été donné. Le scrutin pour le poste de conseiller / conseillère no 3 aura lieu le 23 octobre. Les dates de dépôt des formulaires de candidatures sont inscrites sur l'avis public.

#### **4.2 - Rapport du maire**

Règlement 2017-10 de Régie interne - M. le Maire rappelle l'article 7 concernant la durée et le déroulement des deux périodes de question prévues à l'ordre du jour des séances du conseil.

##### **4.2.1 - Rapport du Conseil des maires du mois d'août**

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du xx août dernier.

### **5 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

- Questions aux procès-verbaux
- Gestion des ordures des résidences secondaires (chute)

### **6 - CORRESPONDANCE**

#### **6.1 - Bordereau des correspondances**

Aucune correspondance reçue au cours du mois d'août 2022.

## 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2022-09-126

### 7.1 - Formation MAPAQ

**ATTENDU QUE** la formation sur l'hygiène et salubrité alimentaires exigée par le MAPAQ pour toutes les personnes qui manipulent et servent des aliments dans un établissement ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité est parfois impliquée dans l'organisation d'activités où il y a préparation et le service de nourriture.

**ATTENDU QU'**un représentant de la Municipalité veut assurer sa responsabilité et veiller à une préparation sécuritaire de ses aliments.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité procède à l'inscription de Mindy Giroux à la formation de la MAPAQ et en acquitte le coût d'inscription.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-127

### 7.2 - Vote par correspondance

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des dispositions de l'article 582.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le ministre peut, par règlement, établir les modalités selon lesquelles peut être exercé, par correspondance, le droit de vote d'une personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée ;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des dispositions de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, une résolution doit être prise au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale ou, s'il s'agit d'une élection partielle, au plus tard le quinzième jour suivant celui où le conseil a été avisé du jour fixé pour le scrutin. Dans le cas d'un scrutin référendaire, cette résolution doit être prise lors de la séance du conseil au cours de laquelle doit être fixée la date du scrutin. Les mêmes règles s'appliquent à une résolution dont l'objet est de résilier une résolution antérieure ;

**CONSIDÉRANT** que lors de l'élection municipale de l'automne 2021, aucune demande de vote par correspondance a été adressée à la présidente d'élection;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,  
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité abroge la résolution no 2021-06-113 afin ne plus permettre l'inscription au vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 9 - TRANSPORT

## 10 - HYGIÈNE DU MILIEU

## 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## **12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

2022-09-128

### **12.1 - Adoption : Règlement No 2022-08**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piopolis a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement zonage no 2006-009;

**ATTENDU QUE** la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement;

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,  
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le règlement intitulé:

« RÈGLEMENT NO 2022-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT zonage NO 2006-009 AFIN D'INCLURE LE LOT 6 391 897 DANS LA ZONE D'AMÉNAGEMENT PRIORITAIRE », dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

**QUE** conformément à l'article 137.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit transmis à la M.R.C. du Granit pour son entrée en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **12.2 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-09 modifiant le règlement 2017-07 (Programme de revitalisation)**

Mme la conseillère Nicole Charette donne avis de motion qu'à la prochaine séance du conseil sera adopté le Règlement numéro 2022-09 modifiant le règlement 2017-07 décrétant un programme de revitalisation 2017-2022 en vue de favoriser la construction et la rénovation d'immeubles résidentiels, commerciaux et industriels ;

Mme Charette mentionne que ce projet de règlement vise à modifier :

- La durée du programme afin qu'il se termine au 31 décembre 2022 au lieu du 5 juin 2022 ;
- Le droit à la subvention en augmentant la période de demande de remise de taxes à six mois ou au plus tard le 31 décembre 2022 (après l'émission du permis).

Le projet de règlement est déposé aux membres du conseil.

2022-09-129

### **12.3 - Résidences de tourisme**

**ATTENDU QUE** les élus souhaitent modifier la réglementation afin d'encadrer la mise en place de résidences de tourisme en première rangée du lac ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,  
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,  
Et résolu,

De mandater la MRC du Granit pour la préparation du projet de règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **13 - LOISIRS-CULTURE**

2022-09-130

### **13.1 - Offre de service - Montage du journal**

**ATTENDU QUE** le comité responsable de la publication Les Échos de Pio prévoit quatre parutions pour l'année 2022-2023 ;

**ATTENDU QUE** la graphiste a dû revoir le nouveau tarif basé sur nos besoins et le temps nécessaire pour faire le montage journal ;

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,  
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité retient l'offre de service no 2205531 de M la Créativité au montant de 465.00 \$ par parution ;

**QUE** cette dépense soit payée à même le poste budgétaire 02-590-00-330 (Communication - Journal communautaire).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2022-09-131 13.2 - Nouvelle représentante - Réseau Biblio de l'Estrie**

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,  
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,  
Et résolu,

De nommer Anick Foley Boisvert, responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à titre de représentante de la Municipalité de Piopolis auprès du Réseau Biblio de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14 - FINANCES**

**2022-09-132 14.1 - Comptes à payer**

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,  
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,  
Et résolu,

**QUE** les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14.2 - Dépenses récurrentes**

La liste des dépenses récurrentes du mois d'août 2022 est déposée aux membres du Conseil.

**2022-09-133 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES**

Condoléances - Décès de Mme Thérèse Vallée.

Départ à la retraite de Mme Lucie Grenier (remerciement pour ses nombreuses années de services à la bibliothèque).

**16 - VARIA**

Aucun sujet à traiter.

**17 - RAPPORT DES COMITÉS**

**Conseillère # 1 Mme Mindy Giroux**

Politique de la famille, des aînés et responsable de la vie communautaire, loisirs et culture, environnement

Comités : Plan vert

**Conseillère # 2 Mme Nicole Charette**

Mairesse suppléante, administration générale, règlements, politiques et ententes intermunicipales

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), APLM, Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP)

**Conseiller # 3 Poste vacant**

Gestion des actifs, sécurité publique

Comités :

**Conseillère # 4 : Mme Catherine Demange**

Aménagement, urbanisme et développement, règlements, politiques et ententes intermunicipales

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

**Conseillère # 5 : Mme Sarah Carrier**

Voirie et transport, règlements, politiques et ententes intermunicipales

Comités :

**Conseillère # 6 : Mme Paule Rochette**

Environnement

Comités : Comité développement local de Piopolis (Cœur villageois, Route des sommets), Plan vert

**Maire : M. Peter Manning**

Gestion des actifs, responsable de l'information, sécurité publique, administration générale

Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic

**18 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Comités où s'impliquer

Précision hébergement touristique première rangée (côté riverain)

2022-09-134

**19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Mindy Giroux,

**QUE** la séance soit levée; il est 19 h 46.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Emmanuelle Fredette, directrice générale  
& greffière-trésorière

---

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

---

Emmanuelle Fredette,  
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Peter Manning  
Maire

## Liste des comptes à faire approuver pour le mois de septembre 2022

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
931	Avantis Coopérative	Verrou, penture - Bâtiment patinoir	78,64 \$
		Tire Fond, bois traité - Camping + Sentier	266,86 \$
		Verrou bec de cane, tire-fond - Bâtiment patinoire	55,34 \$
		Pile Energiz + Treuil remorque - Édifice municipal	136,75 \$
		Antigel plomberie - Borne sèche Quai	274,29 \$
			<hr/> 811,88 \$
946	Archiviste Michel Hamel	Gestion des archives - Bureau municipal	1 358,28 \$
			<hr/> 1 358,28 \$
393	Brenntag	Sulfate , fût en plastique - Eaux usées	1 005,65 \$
			<hr/> 1 005,65 \$
79	Chambre de commerce	5 carte LM (10\$) - 150ième	50,00 \$
			<hr/> 50,00 \$
1218	DHC Avocats	Demande introductive en démolition	1 958,04 \$
			<hr/> 1 958,04 \$
184	Enseignes Bouffard	Enseigne - Fonds pour le développement - Sentier	84,92 \$
		Autocollants Code QR ouv auto - Protection du Lac	55,40 \$
			<hr/> 140,32 \$
1230	EnviroML inc	Allun + nettoyage des stations de pompages -Eaux usées	3 656,63 \$
			<hr/> 3 656,63 \$
35	FQM	Honoraires professionnels - Mise à niveau patinoire	2 958,60 \$
			<hr/> 2 958,60 \$
46	Gosselin	Couteau tracteur à gazon	75,85 \$
			<hr/> 75,85 \$
1278	Hudo Bélanger	Plonger Marina Lac-Mégantic - myriophylle à épis	606,00 \$
			<hr/> 606,00 \$
16	Le Magasin Général	Essence génératrice et fouet - 06-09-2022	72,00 \$
		Essence camionnette 15-0-2022	133,42 \$
		Café - Garage	49,95 \$
			<hr/> 255,37 \$
1205	Marie-Christine Picard	Rencontre Station de lavage - septembre 2022	986,31 \$
			<hr/> 986,31 \$
1215	Numérique.ca	Analyse et conception formulaire (permis)	252,92 \$
			<hr/> 252,92 \$
1245	Orbility	Contrat de service - Contrat d'entretien	574,88 \$
		Contrat de service - Maintenance Logiciel	459,90 \$
			<hr/> 1 034,78 \$
48	Phillippe Mercier Inc	Réparer pompe # 2 Rg Grenier	201,05 \$
		Réparation pompe réservoir eau potable	186,26 \$
			<hr/> 387,31 \$
	Richard Quirion	Récupération bouées à la tête du lac -	300,00 \$
			<hr/> 300,00 \$
1205	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Chaines 315/80R22,5 (2 mailles) - Inter 2006	1 696,23 \$
		Diesel exhaust fluid (uree) - Inter 2020	258,52 \$
		Huile, prestone - Inventaire camion et niveleuse	281,16 \$
			<hr/> 2 235,91 \$



1285	Santinel Inc	Cartouche électrodes + batterie - Défibrillateur	368,61 \$ <u>368,61 \$</u>
1286	Saute Qui Peut	Location jeux gonflable - 150ième	557,63 \$ <u>557,63 \$</u>
220	Service Bell-Eau-Clerc	Nettoyer réservoirs - Eaux potable + Usées Nettoyer Syst Alun	734,12 \$ 145,45 \$ <u>879,57 \$</u>
271	Services Sanitaires Denis Fortier	Location toilettes chimiques - Sentier Location toilettes chimiques - Quai juillet Location toilettes chimiques - Quai août	261,64 \$ 238,64 \$ 238,64 \$ <u>738,92 \$</u>
718	Sinto Inc	Graisse - Cétane - Camionnette	483,93 \$ <u>483,93 \$</u>
327	Stanley	Service feu - télésurveillance - Garage	321,61 \$ <u>321,61 \$</u>
	Transport Bullvrac inc.	Rechargement Rg des Grenier	20 661,76 \$ <u>20 661,76 \$</u>
1169	Wurth	Veste isotherme - manteau voirie	296,32 \$ <u>296,32 \$</u>
<b>Grand total des dépenses à faire approuver</b>			<b><u>41 776,20 \$</u></b>

## Liste des dépenses récurrentes pour le mois de septembre 2022

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	4 993,64 \$ <u>4 993,64 \$</u>
Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur 13125 9590 RP0001	12 846,55 \$ <u>12 846,55 \$</u>
Acceo Solutions inc	Sauvegarde en ligne	51,68 \$ <u>51,68 \$</u>
AIM Recyclage Lac-Mégantic	Matériaux secs - 12 septembre Matériaux secs 19-20-23 septembre	51,86 \$ 497,04 \$ <u>548,90 \$</u>
Bell Canada	Internet de la Halte septembre 2022	70,13 \$ <u>70,13 \$</u>
Bell Mobilité inc.	Cellulaires maire + Station de pompage /septembre	101,85 \$ <u>101,85 \$</u>
Câble-Axion	Internet + ligne téléphone - Camping (Octobre) Internet bureau + ligne ascenseur (Octobre) Ligne téléphonique + internet - Maison culturelle (Octobre) Internet garage (Octobre) Internet Quai - septembre	290,23 \$ 218,92 \$ 114,55 \$ 63,18 \$ 109,17 \$ <u>796,05 \$</u>
Communication Plus	Émetteur-récepteur 01-10-2022 au 01-11-2022	172,46 \$ <u>172,46 \$</u>
Eurofins Environex	Échant. 6372961-962-963- Eau potable Échantillon 6372964-965-966- Eaux usées	144,87 \$ 425,99 \$ <u>570,86 \$</u>
Focus	Équipement, activités des lames et épandeur - MTQ	128,77 \$ <u>128,77 \$</u>
FQM Assurances	Ass Municipalité Combinée - Ass resp jeux gonflable	272,50 \$ <u>272,50 \$</u>
Harnois Énergies	Huile à chauffage 136,8000L à 1,2820 - 2022-09-19 Maison Culturel	201,64 \$ <u>201,64 \$</u>
Hydro Québec	Électricité du 2022-07-13 au 2022-09-12 -Station PP01 Électricité du 2022-07-13 au 2022-09-12 Bât. Service Électri. du 2022-07-13 au 2022-09-12- Maison Culturelle Électricité du 2021-07-13 au 2021-09-10 -Bâtiment de services Électricité du 2022-07-13 au 2022-09-12- Aqueduc Électricité du 2022-07-13 au 2022-09-12 - Halte Électricité du 2022-07-13 au 2022-09-12 - Quai Électricité du 2022-07-13 au 2022-09-12 - Patinoire Électricité du 2022-07-12 au 2022-09-09 - Station PP03 Électricité du 2022-07-12 au 2022-09-09- Station PP02 Électricité du 2022-07-12 au 2022-09-09- Camping Électricité du 2022-07-13 au 2022-09-12 Tour	91,35 \$ 1 210,59 \$ 207,33 \$ 472,33 \$ 642,46 \$ 85,82 \$ 110,66 \$ 88,89 \$ 40,15 \$ 43,90 \$ 2 335,77 \$ 33,17 \$ <u>5 362,42 \$</u>
MRC du Granit	Droits sur les mutations immobilières (1er mars au 31 août 2022) Quote-part 2022 4/4 Facturation inspecteur bâtiment -juin-août-septembre 2022	105,00 \$ 34 759,25 \$ 3 162,50 \$ <u>38 026,75 \$</u>
Sécurité Publique	Services de la Sûreté du Québec - Année 2022 2/2	41 630,00 \$ <u>41 630,00 \$</u>
Xerox Canada	Location du photocopieur - septembre 2022	178,00 \$ <u>178,00 \$</u>
<b>Grand total des dépenses récurrentes</b>		<b><u>105 952,20 \$</u></b>